

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux pétitions n^{os} 332-2973, 332-2977 et 332-3096.

[Traduction]

LA CENTRALE NUCLÉAIRE FERMI II—LE PROCESSUS D'EXAMEN

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai à présenter une pétition signée par 250 citoyens de tous les coins de ma circonscription et notamment, d'Amherstburg, de La Salle, de Malden, de Harrow et du sud du comté d'Essex—Windsor. Les pétitionnaires sont très inquiets au sujet de la centrale nucléaire Fermi II, qui a un dossier terrible en matière de sécurité. Les pétitionnaires estiment que la centrale menace nettement et immédiatement leur sécurité et leur propriété. Compte tenu du nombre faramineux d'accidents survenus à la centrale, ils demandent au gouvernement de prendre vraiment des mesures pour veiller à ce qu'un comité mixte, soit un comité formé de Canadiens et d'Américains, soit chargé d'examiner cette affaire avant que Fermi II ne soit autorisé à fonctionner à pleine capacité.

ON DEMANDE L'ADOPTION D'UNE LOI RIGOUREUSE CONTRE LA PORNOGRAPHIE

M. John Reimer (Kitchener): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition portant la signature de 306 citoyens de la région de Kitchener et de Waterloo. Ces signatures, ajoutées aux 1 325 autres que j'ai présentées le 19 août dernier, donnent au total 1 631 pétitionnaires qui demandent au gouvernement de faire adopter son projet de loi rigoureux contre la pornographie.

OPPOSITION À L'ACHAT DE SOUS-MARINS À PROPULSION NUCLÉAIRE

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, voici une pétition dûment certifiée provenant d'un certain nombre de résidents de Ganges, surtout, en Colombie-Britannique, qui s'inquiètent vivement du danger que constitue la présence dans les ports canadiens de navires à propulsion nucléaire ou portant de l'armement nucléaire. Compte tenu du risque que cela représente pour l'environnement et les Canadiens eux-mêmes, ils demandent au gouvernement de ne pas acheter de sous-marins à propulsion nucléaire pour le Canada.

OPPOSITION À L'AUTOMATISATION DES PHARES DE LA CÔTE OUEST

M. Ray Skelly (Comox—Powell River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter à la Chambre une pétition provenant de résidents de la partie centrale du littoral de la Colombie-Britannique. Les pétitionnaires demandent au

Voies et moyens

gouvernement de renoncer à sa mauvaise politique qui consiste à automatiser les phares de la Colombie-Britannique et à débaucher leur personnel. Les pétitionnaires font remarquer que ces phares sont indispensables à leur sécurité et qu'ils s'opposent complètement à leur automatisation et à la réduction des services de sécurité le long de la côte de la Colombie-Britannique.

● (1520)

Les pétitionnaires souhaitent tous que le ministre des Transports (M. Crosbie) vienne le 21 octobre à Campbell River, en Colombie-Britannique, pour entendre directement les instances de ces citoyens.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

M. le Président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je demande que tous les avis de motions portant production de documents soient réservés.

M. le Président: Tous les avis de motions sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES VOIES ET MOYENS

LE TARIF DES DOUANES

L'hon. Doug Lewis (au nom du ministre d'État (Finances)) propose: Que la motion des voies et moyens concernant l'imposition de droits de douane ou d'autres droits, la mise en oeuvre de la Convention internationale sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, l'exonération de divers droits de douane ou autres, comportant des mesures connexes et modifiant ou abrogeant certaines lois en conséquence, déposée le vendredi 2 octobre sur le bureau de la Chambre, soit adoptée.

(La motion est adoptée.)